conseil
musulman
de belgique

APPEL A CANDIDATURE

Recrutement d'aumôniers musulmans dans les prisons de Wallonie
Embauche et constitution d'une réserve de recrutement

Le Conseil Musulman de Belgique (CMB), en tant qu'Organe Représentatif du Culte Islamique (ORCI), a pour mission de recruter et proposer des aumônier(e)s musulman(e)s à la reconnaissance par le SPF Justice pour travailler en milieu carcéral. Le CMB assure également l'encadrement des aumôniers au cours de leur mission.

Les aumônier(e)s musulman(e)s ont un rôle fondamental d'encadrement moral et spirituel des personnes incarcérées. Quelles que soient les raisons qui ont conduites ces dernières dans cette situation, elles se trouvent à un moment charnière de leur existence. Si cette période plus ou moins longue est accompagnée de manière constructive, elle peut favoriser le retour sur soi, l'introspection et permettre le rétablissement d'un certain équilibre en vue d'une réinsertion fructueuse. Le milieu carcéral étant un lieu extrêmement contraint, il peut également produire, inversement, de nombreuses possibilités d'aggravation de la situation éthique et morale des personnes incarcérées, y compris des dérives vers des formes radicales de religiosité.

Les aumôniers musulmans constituent donc une première ligne essentielle dans le processus de résilience, de reconstruction et de réinsertion des personnes incarcérées, en coopération étroite avec les autres professionnels et professionnelles du milieu pénitencier. Cette fonction requiert de grandes qualités d'écoute et d'empathie, une forte conscience professionnelle et de ce que celle-ci implique, des capacités pour travailler de manière autonome ainsi qu'en équipe pluridisciplinaire, le respect des limites de sa fonction, un fort sens de l'éthique, une capacité à offrir un soutien et un encadrement adaptés au contexte. De plus, cette fonction nécessite une connaissance approfondie en matière de pratique quotidienne de l'islam en milieu contraint et une grande capacité d'adaptabilité à l'environnement carcéral.

Les aumôniers musulmans sont désigné(e)s pour exercer leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel.

conseil
musulman
de belgique

Le Conseil Musulman de Belgique constitue une réserve de recrutement pour compléter le cadre existant au sein des établissements pénitentiaires situés en Région wallonne (Namur, Liège, Hainaut en priorité). Si vous répondez aux conditions énumérées dans cet appel à candidatures, postulez au plus tard pour le 18 novembre 2026 à l'adresse affaires.sociales@cmb-mrb.be en prenant soin de fournir tous les documents requis ci-dessous. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Conditions requises pour la fonction :

Pour accéder à la fonction d'aumônier(e) musulman(e) rémunéré(e), le (la) candidat(e) doit impérativement répondre aux conditions suivantes :

1. Être de nationalité belge ou de l'un des pays de l'Union européenne, ou être en possession d'un titre de séjour valide en Belgique. Dans tous les cas, résider en Belgique de façon ininterrompue lors des 5 dernières années.
2. Être titulaire d'un diplôme de niveau bachelier minimum (graduat, BAC+3). Un diplôme en sciences humaines est un atout. Les diplômes provenant de l'étranger doivent faire l'objet d'une équivalence officielle.
3. Maîtriser la langue française.
4. Avoir un casier judiciaire vierge.
5. Satisfaire aux examens écrits et oraux organisés par le CMB.

Conditions d'engagement :

Si les conditions requises pour la fonction sont atteintes, le (la) candidat(e) devra aussi répondre aux conditions suivantes :

1. Satisfaire à l'examen d'aptitude médicale.
2. Bénéficier de l'octroi d'une attestation de sécurité.
3. S'engager à participer aux journées d'étude, réunions et aux formations organisées par le CMB et le SPF Justice comme faisant partie de la mission d'aumônier(e) musulman(e).

Atouts pour la fonction :

- Expérience et/ou connaissance du milieu carcéral ou assimilé.
- Sens de la diplomatie et de la négociation.
- Très bonnes capacités rédactionnelles (notes et rapports) et communicationnelles.
- Résistance au stress.
- Sens de l'adaptation et autonomie.
- Des connaissances pointues en matière théologique, non limitées à une école particulière ainsi qu'une approche oecuménique.

conseil
musulman
de belgique

Les avantages :

- Emploi stable dans le Service Public Fédéral (SPF) Justice.
- Horaire flexible.
- Remboursement des frais de déplacement en transport public.
- Possibilités de formations.
- Le traitement de base est repris dans l'arrêté royal du 17 mai 2019 relatif au statut des aumôniers, conseillers des cultes et aux conseillers moraux auprès des prisons : https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body(...). Le traitement bénéficie du régime d'indexation.

Le dossier de candidature transmis au Conseil Musulman de Belgique doit comprendre les pièces suivantes :

- Lettre de motivation + CV.
- Copie du (des) diplôme(s).
- Extrait du casier judiciaire - modèle II.
- Une copie de la carte d'identité (recto-verso).
- Tout document pouvant appuyer la candidature.

Procédure et planning :

1) Récolte des candidatures le 18 novembre 2026.
2) Organisation d'un examen écrit le 25 novembre 2026.
3) Organisation d'un examen oral pour les lauréats et lauréates de l'examen écrit le 16 décembre 2026.
4) Désignation pour les lauréats et lauréates de l'examen oral, sur base d'un avis positif de l'Agence Nationale de Sécurité et de l'inspection médicale.

Date limite de candidature : 18 novembre 2026

Contact pour toute question et pour envoi du dossier : affaires.sociales@cmb-mrb.be

Conseil Musulman de Belgique – CMB
Service Affaires Sociales
Rue du Commerce 96
1040 Bruxelles